
Compte rendu Réunion

Club Rétro Auto Moto

asso.cram33@gmail.com

<http://cram33.jimdo.com>



Saint Sulpice et Cameyrac - 05 01 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour:

1. Le mot du Président
2. Bilan Moral 2023
3. Présentation projet FFVE
4. Bilan Financier 2023
5. Le Rétro Auto du 8 Juin
6. Réélection du Bureau
7. Questions Diverses

Les Annexes :

[annexe1](#).....Bilan Financier

Feuille de Présence

Nom	Prénom	Nom	Prénom
Mazuque	Jean Claude	Faugère	Francis
Arnathau	Claude	Dassonville	Ludovic
Martinez	Isabelle	Durandeu	Daniel
Gourgues	Dominique	Dupuy	François
Martinez	Cédric	Castera	Michel
Mazuque	Martine	Berthelot	François
Granati	Daniel	Giraud	François
Granati	Marie Jo	Rullier	Francis
Nouzieres	Paul	Fourgnaud	Josee
Blaizeau	Bastien	Pulcrano	Claude
Blaizeau	Franck	Pulcrano	Christiane
Pedron	Jean Michel	Bataille	Jean
Pedron	Géraldine	Subervie	Annie
Blaizeau	Stéphanie	Courtin	Stéphane
Saunier	Evelyne	Marcq	Gabriel
Saunier	Michel	Mallet	Gilles
Barbin	Eric	Baros	Josette
Bonnamy	Marie	Cansé	Jean Pierre
Courtazelles	Pascal		
Chantal	Didier		
Absents Excusés avec pouvoir		Absents Excusés avec pouvoir	

Début de la réunion à 19H00

Lieu de la réunion : Salle des Fêtes de Saint Sulpice et Cameyrac

1. Le Mot du Président

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des adhérents présents et présente les vœux de l'association pour 2024.

Il présente cette année les deux invités de cette assemblée qui sont:

Mr Fournier Jean Speaker officiel et Mr Bongiovanni représentant de la FFVE.

Le CRAM se porte bien et continuera cette année encore à organiser les rassemblements du deuxième dimanche de chaque mois excepté bien sûr au mois d'Août pour cause de vacances et participera à quelques sorties de groupe. Bien évidemment à ceux organisés par lui même mais également à ceux des clubs amis. A cette occasion il est demandé aux propriétaires de véhicules anciens de s'impliquer dans ces activités. Le président rappelle aux adhérents du club à jour de leurs cotisations que nous tenons à leur disposition une liste de partenaires pour la fourniture de pièces détachés et de produits d'entretien ainsi que pour les contrôles techniques.

2. Bilan Moral 2023

L'organisation des rassemblements est l'occasion de se faire rencontrer les possesseurs de véhicules anciens mais également de montrer aux visiteurs le patrimoine que constitue ces vieilles mécaniques. C'est en discutant autour d'un petit café et de sa viennoiserie que l'on propose cette activité.

Pour ce qui est des sorties effectuées cette année écoulée nous pouvons noter entre autre:

- Le salon de Paris (sortie effectuée avec un petit comité représentatif du CRAM)
- Sortie à la Ferme de Gaudry en passant par le château Marot et la basilique de Blasimon

- Le grand rassemblement annuel de Bazas
- Sortie à l'hôpital d'Arès (sortie caritative)

Mr le maire prend également la parole pour nous affirmer de son soutien plein et entier. Il dit que le CRAM est une association dynamique qui représente bien les valeurs de notre commune. Il annonce la signature d'une convention avec la FFVE en vue de classer le territoire de la commune comme "ville d'accueil des véhicules d'époque". Deux panneaux seront mis en place mi février aux deux entrées principales de la ville.

3. Présentation Projet FFVE

Mr Bongiovanni prend la parole et nous présente en détail la teneur du projet. Il est à noter que Saint Sulpice et Cameyrac est pour le moment le premier et le seul club de Gironde à avoir répondu et être retenu pour ce projet. La condition pour être éligible à ce projet est de ne pas mettre les panneaux sur le parking des centres commerciaux ou au sein d'une zone industrielle, chose qui sera bien sûr respectée par notre commune. La FFVE offre pour ce faire 2 panneaux. La FFVE est également là pour aider les possesseurs de véhicules anciens pour les aider à l'immatriculation en mode "collection" de leurs voitures. Tous propriétaires pourra par l'intermédiaire d'un courriel, les contacter

si besoin était. Au sein de la structure FFVE environ une centaine de personnes est chargé de répondre à ces demandes. Il est déroulé à l'écran une présentation du site de la FFVE afin de pouvoir faire une demande d'attestation, avec une réponse dans un délai de 4 à 6 semaines une fois le dossier complètement renseigné. (vérifier les SPAM de votre boîte aux lettres mail car des fois la réponse s'y trouve).

Avec cette attestation il est possible dès lors de se rendre sur le site de l'ANTS pour obtenir l'immatriculation.

IL EST RAPPELÉ AUX FUTURS ACHETEURS DE SE MÉFIER DES ACHATS SI PAS DE PAPIER FOURNI PAR LE VENDEUR.

4. Bilan financier 2023

La trésorière de l'association présente le bilan financier de l'année écoulée qui présente un déficit de 285,47 € du fait de dépenses plus conséquentes que l'année dernière suite à l'achat des parkas pour équiper les gens qui sont sur le parking les dimanches de rassemblement. Aucune observations n'est faite à la suite de cette présentation (Voir annexe 1)

5. Rétro Auto du 8 Juin

Pour ces 20 ans le rétro auto déménage et se fera sur le site du Château Leroy Beauval à Saint Sulpice . Mr Leclerc Régisseur du site à été invité ce jour mais à eu un empêchement de dernière minute et ne peut être parmi nous. Nous présentons le site via le site internet du château.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu sur site avec lui et également avec Mr Fournier afin de voir les possibilités offertes par le site. Mr Fournier prend la parole et nous décrit les modalités de la présentation de certains véhicules dans la cour du château. La durée de la représentation sera de 50 à 60 minutes. Deux présentations seront faite une le matin et l'autre l'après midi. Le speaker passera le reste du temps dans l'allée principale pour rencontrer les propriétaires et décrire le véhicule pour les visiteurs. Daniel reprend la parole et fait une description de la manifestation en ce qui concerne l'accès au site (inscription préalable requise) afin de faciliter l'accès sachant que seuls les véhicules inscrits auront accès à l'allée principale du château. Les véhicules se présentant sans inscription préalable seront acceptés mais ne seront pas exposés sur l'allée. Pour ce qui est des repas une inscription à l'avance sera nécessaire; 3 tarifs sont proposés soit: le repas du midi uniquement 17 € ; le repas du soir uniquement 32 € et un forfait pour les deux repas 45 €.

Il y aura bien sûr une buvette à la disposition des exposants et visiteurs. Les repas seront pris au sein du nouveau chai du château pour ce qui est de celui du midi et du soir. Une réunion de travail sera organisée comprenant le bureau et également les bénévoles qui pourront se libérer, afin de mettre en place les différentes équipes pour que cette journée soit la plus réussi possible.

Mr le maire nous demande à cette occasion de nous faire parvenir le plus rapidement possible la liste du matériel dont nous aurions besoin ce jour là.

6. Réélection du bureau

A la demande du Président le bureau présente sa démission et il est fait appel à candidature pour les 5 postes qui constituent le bureau et nouveauté cette année nous créons 4 postes supplémentaires.

Le bureau démissionnaire se représente dans son intégralité et 4 candidatures sont enregistrées lors de l'assemblée. Le bureau se réunira à la suite de l'assemblée dans les 15 jours afin d'élire les membres de ce nouveau bureau. La communication du bureau vous sera communiquée dans la foulée par courriel.

Les postulants sont:

Granati Daniel
Granati Marie Jo
Gourgues Dominique
Mazuque Martine
Dassonville Ludovic
Martinez Isabelle
Martinez Cédric
Cansé Jean Pierre
Magri Sauveur
Blaizeau Franck
Blaizeau Stéphanie

7. Questions diverses

Lionel Lartigue pose une question pour ce qui est du rassemblement du 9 juin suivant notre grand événement du Rétro Auto du 8 juin.

Le bureau a décidé de purement et simplement annuler ce rassemblement car le lendemain du rétro auto il y aura une journée de démontage du site du château Leroy Beauval.

ANNEXES :

[Annexe1](#)

Bilan synthétique 2023

solde 2022	solde 2023	total recettes 2023	total dépenses 2023	Résultat
7 091,94 €	6 806,47 €	4594,99 €	4880,46 €	-285,47 €

Le bilan 2023 bien que présentant un déficit de 285,47 € dégage un solde bancaire au 31/12/2023 de: 6806,47 €